

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Cette demande est à remplir dans le cadre d'une construction nouvelle, ou de travaux d'extension, d'aménagement ou de changement de destination, qui seraient de nature à induire un supplément d'évacuation d'eaux usées sur le réseau d'assainissement existant.

DEMANDEUR

Nom et Prénom :
Date de naissance : / / Lieu de naissance :
Adresse de facturation :
Commune : Code postal :
☎ :

SITUATION DU OU DES BIEN(S) A RACCORDER

Adresse précise :
Commune : Code postal :
Nombre de logements concernés :
N° du permis de construire si connu :
Références cadastrales :

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- Payer la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.A.C.) s'élevant à **1 500 Euros par logement** (non soumis à TVA), d'après la Délibération n° 2022/1/03 (annule et remplace la délibération n°2015/03/02), selon l'article L1331-7 du code de la santé publique, applicable aux propriétaires des immeubles soumis à l'obligation de raccordement.
- Ne pas raccorder sur son branchement, les rejets d'une autre habitation que la sienne.

De plus, le demandeur reconnaît avoir reçu ce jour du Syndicat des Eaux du Médoc, le règlement du service de l'Assainissement Collectif ainsi que la délibération en vigueur et s'engage à les respecter.

Fait à Le.....

Nom du Signataire :
Signature :

**Document à compléter et à retourner impérativement à l'adresse suivante :
S.I.A.E.P.A du MEDOC – 1, bis Place René Cassin - 33340 GAILLAN EN MEDOC**